



AVIS AUX MEMBRES

N° 2017 – 160

Le 20 novembre 2017

ERRATUM

SOLLICITATION DE COMMENTAIRES

MODIFICATIONS DES RÈGLES ET DU MANUEL DES OPÉRATIONS DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LA PROLONGATION DES HEURES DE NÉGOCIATION À LA BOURSE DE MONTRÉAL INC.

Le 14 novembre 2017, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC ») a publié l’avis aux membres N° 2017-157 portant sur la sollicitation de commentaires dans le cadre de la modifications aux Règles et au Manuel des risques de la CDCC afin de prendre en compte la prolongation des heures de négociation à la Bourse de Montréal Inc. (« MX »).

Veillez noter que des corrections mineures ont été apportées à la figure 1 se trouvant à la page 4 (de 12) du document d’analyse joint à l’avis aux membres N° 2017-157 et que ledit avis a été mis à jour directement sur le site web de la CDCC. Nous vous invitons donc à utiliser la nouvelle version de l’avis pour fins de commentaires.

Pour toutes questions ou informations, les membres compensateurs peuvent communiquer avec les Opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

100, rue Adelaide ouest

3^e étage,

Toronto (Ontario)

M5H 1S3

Tél. : 416-367-2470

Tour de la Bourse

800, square Victoria, 3^e étage

Montréal (Québec)

H4Z 1A9

Tél. : 514-871-3545

www.cdcc.ca